

d'un pays à l'autre. L'achat de terrains, la construction de bâtiments et d'habitations, l'embauchage et la rétribution de la main-d'oeuvre locale sont autant d'opérations qui peuvent sembler assez simples au Canada, mais dont la réalisation peut être très complexe et exiger un temps considérable dans les pays en développement. Il arrive également que la transplantation des techniques et de l'équipement canadiens dans un autre milieu fasse surgir des problèmes de compatibilité auxquels il faut trouver une solution; là encore, le temps et l'argent entrent en ligne de compte.

Pour toutes ces raisons, j'induirais les honorables membres de ce Comité en erreur si je refusais d'admettre que les normes habituelles d'efficacité gouvernementale ne peuvent tout simplement pas être appliquées *mutatis mutandis* aux activités de l'ACDI. Mon opinion ne m'est pas uniquement dictée par un souci de franchise, mais bien de réalisme.

Il faut cependant préciser qu'un certain nombre des contraintes qui limitent l'efficacité de l'ACDI s'exercent ici même, sous contrôle canadien -- pas toujours au sein de l'ACDI, pas toujours au sein du Gouvernement fédéral, mais certainement au sein de notre société dans son ensemble. Par exemple, si nos programmes d'assistance bilatérale étaient concentrés sur un plus petit nombre de pays, ou encore, si les types de projets que nous acceptons de financer, de mettre en oeuvre et d'administrer étaient davantage spécialisés, les problèmes administratifs auxquels je viens de faire allusion en seraient d'autant diminués.

Une fois ce processus de concentration et de spécialisation amorcé à l'ACDI -- de façon progressive, il va sans dire -- les autres ministères fédéraux et les organismes provinciaux seront en mesure de mieux planifier leurs activités en vue de satisfaire aux besoins en ressources humaines et matérielles de nos programmes d'aide. Au cours des dernières années, l'ACDI a également dû faire face à des pénuries de techniciens qualifiés, de directeurs de projets, de spécialistes, d'équipement et d'autres ressources provenant du Canada. J'espère également qu'en étant mieux informés les Canadiens hésiteront moins à partir pour l'étranger et qu'ils acquerront en plus grand nombre les connaissances spéciales -- comme la pratique des langues étrangères -- qui sont essentielles dans les pays en voie de développement. Bien entendu, les conditions sanitaires, le climat, les différences culturelles et l'instabilité politique constitueront toujours des sources de préoccupations pour les Canadiens qui travaillent à l'étranger dans le cadre de projets de l'ACDI ainsi que pour leurs familles. Mais nous continuerons à améliorer les conditions de logement et de vie dans leurs pays d'affectation.